Mundus

Proscainion

est

Addendum

secundum

Germain Teilletche-méthode audio orale d’enseignement des LCA

La société romaine vue dans le théâtre comique : à chacun son masque ?
Proposition d'activités audi orale.

Objectifs de la séquence

Découverte de la langue : prononciation, sensibilisation aux couleurs.
Fixation du bleu et du rouge de première et deuxième déclinaison.
Fixation des désinences personnelles.
Les Romains : Citoyens, épouses de citoyens, esclaves… et enfants de citoyens.

Supports :

épitaphes et monuments funéraires,
extraits de pièces de Térence et de Plaute,
mosaïques, peintures antiques, collier d'esclave.

Activités :

Lectures à trous

Commentaires de documents en lien avec une approche audio orale.

Compréhension de textes latins avec repérages simples.

Prima pars : de Ciuibus

Prima pars : de Ciuibus

Voici la stèle dédiée à un soldat, mort à la bataille de Teutobourg (9 ap. JC)

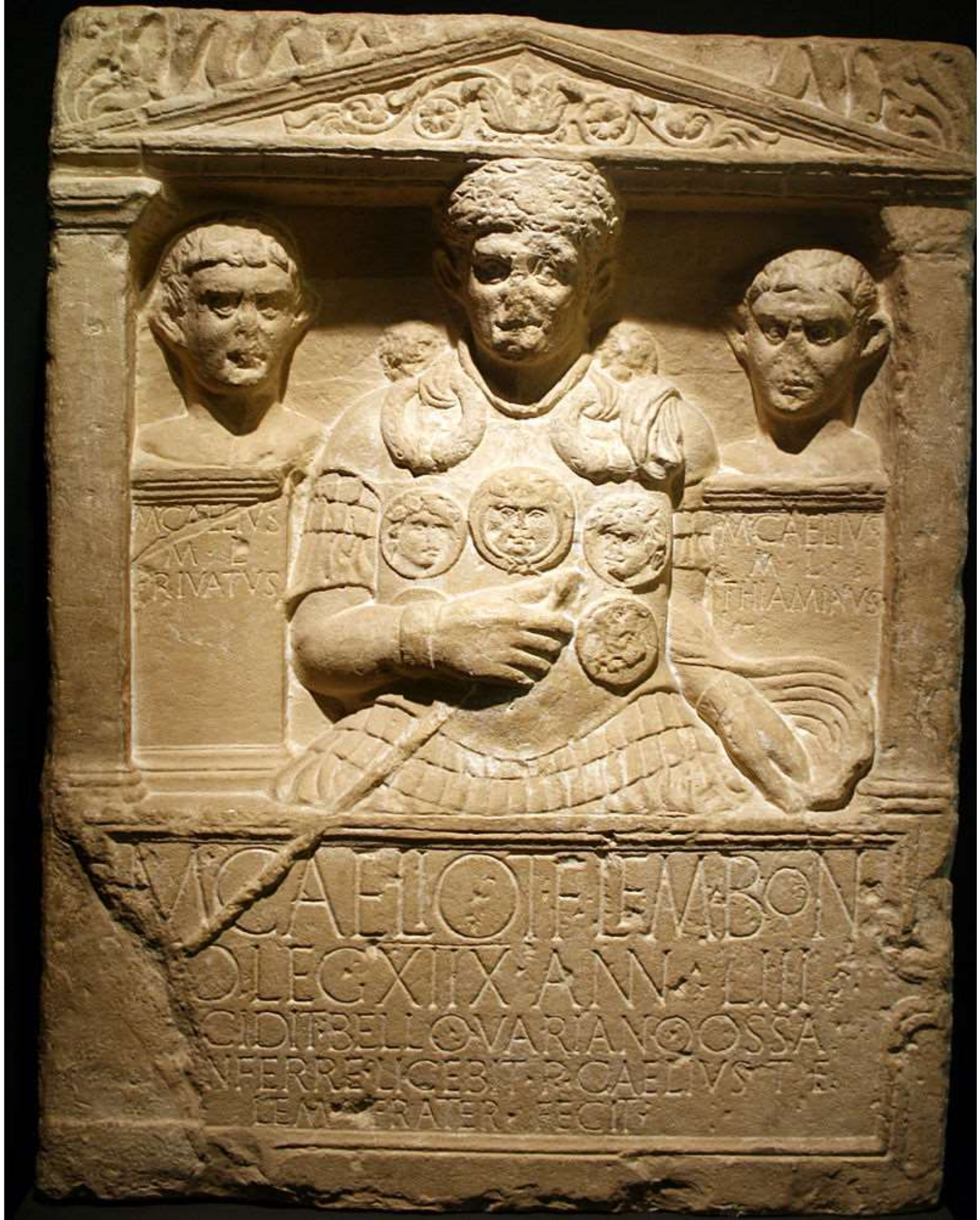

M[ARCO] CAELIO T[ITI] F[ILIO]
LEM[ONIA TRIBV] BON[ONIA]
I O[RDINI] LEG[IONIS] XIIX
ANN[ORVM] LIII S[EMISSIS]
CECIDIT BELLO VARIANO OSSA
[LIBERTORVM] INFERRE LICEBIT
P[VBLIVS] CAELIVS T[ITI] F[ILIVS]
LEM[ONIA TRIBV] FRATER FECIT

MARCO CAELIO TITI FILIO
LEMONIA TRIBV BONONIA
I ORDINI LEGiONIS XIIX
ANNORVM LIII SEMISSIS
CECIDIT BELLO VARIANO OSSA
LIBERTORVM INFERRE LICEBIT
PVBLIVS CAELIVS TITI FILIVS
LEMONIA TRIBV FRATER FECIT

MARCO CAELIO TITI FILIO
LEMONIA TRIBV BONONIA
I ORDINI LEGiONIS XIIX
ANNORVM LIII SEMISSIS
CECIDIT BELLO VARIANO OSSA
LIBERTORVM INFERRE LICEBIT
PVBLIVS CAELIVS TITI FILIVS
LEMONIA TRIBV FRATER FECIT

Quis est ?

Pour Marcus Caelius, fils de Titus, de la tribu Lemonia, de Bologne, Centurion d'ordre 1, 18e Légion, âgé de 53 ans. Tombé pendant la guerre de Varus. Les corps de ses affranchis pourront reposer ici. Publius Caelius, fils de Titus, de la tribu Lemonia, son frère, a fait (cette tombe). »

MARCO CAELIO TITI FILIO
LEMONIA TRIBV BONONIA
I ORDINI LEGiONIS XIIX
ANNORVM LIII SEMISSIS
CECIDIT BELLO VARIANO OSSA
LIBERTORVM INFERRE LICEBIT
PVBLIVS CAELIVS TITI FILIVS
LEMONIA TRIBV FRATER FECIT

Quis est frater ?

Publius Caelius Frater est.

Pour Marcus Caelius, fils de Titus, de la tribu Lemonia, de Bologne, Centurion d'ordre 1, 18e Légion, âgé de 53 ans. Tombé pendant la guerre de Varus. Les corps de ses affranchis pourront reposer ici. Publius Caelius, fils de Titus, de la tribu Lemonia, son frère, a fait (cette tombe). »

MARCO CAELIO TITI FILIO
LEMONIA TRIBV BONONIA
I ORDINI LEGiONIS XIIX
ANNORVM LIII SEMISSIS
CECIDIT BELLO VARIANO OSSA
LIBERTORVM INFERRE LICEBIT
PVBLIVS CAELIVS TITI FILIVS
LEMONIA TRIBV FRATER FECIT

Quis est Miles ?

Marcus Caelius Caius Frater est.

Pour Marcus Caelius, fils de Titus, de la tribu Lemonia, de Bologne, Centurion d'ordre 1, 18e Légion, âgé de 53 ans. Tombé pendant la guerre de Varus. Les corps de ses affranchis pourront reposer ici. Publius Caelius, fils de Titus, de la tribu Lemonia, son frère, a fait (cette tombe). »

MARCO CAELIO TITI FILIO
LEMONIA TRIBV BONONIA
I ORDINI LEGiONIS XIIX
ANNORVM LIII SEMISSIS
CECIDIT BELLO VARIANO OSSA
LIBERTORVM INFERRE LICEBIT
PVBLIVS CAELIVS TITI FILIVS
LEMONIA TRIBV FRATER FECIT

Quis est /Qui sunt ?

Libertus/Liberti est/sunt

Pour Marcus Caelius, fils de Titus, de la tribu Lemonia, de Bologne, Centurion d'ordre 1, 18e Légion, âgé de 53 ans. Tombé pendant la guerre de Varus. Les corps de ses affranchis pourront reposer ici. Publius Caelius, fils de Titus, de la tribu Lemonia, son frère, a fait (cette tombe). »

MARCO CAELIO TITI FILIO
LEMONIA TRIBV BONONIA
I ORDINI LEGiONIS XIIX
ANNORVM LIII SEMISSIS
CECIDIT BELLO VARIANO OSSA
LIBERTORVM INFERRE LICEBIT
PVBLIVS CAELIVS TITI FILIVS
LEMONIA TRIBV FRATER FECIT

Quis est Pater Marci Caelii ?

Titus Caelius est.

Pour Marcus Caelius, fils de Titus, de la tribu Lemonia, de Bologne, Centurion d'ordre 1, 18e Légion, âgé de 53 ans. Tombé pendant la guerre de Varus. Les corps de ses affranchis pourront reposer ici. Publius Caelius, fils de Titus, de la tribu Lemonia, son frère, a fait (cette tombe). »

MARCO CAELIO TITI FILIO
LEMONIA TRIBV BONONIA
I ORDINI LEGiONIS XIIX
ANNORVM LIII SEMISSIS
CECIDIT BELLO VARIANO OSSA
LIBERTORVM INFERRE LICEBIT
PVBLIVS CAELIVS TITI FILIVS
LEMONIA TRIBV FRATER FECIT

Quid est nomen familiae ?
Quid est praenomen familiae ?

Pour Marcus Caelius, fils de Titus, de la tribu Lemonia, de Bologne, Centurion d'ordre 1, 18e Légion, âgé de 53 ans. Tombé pendant la guerre de Varus. Les corps de ses affranchis pourront reposer ici. Publius Caelius, fils de Titus, de la tribu Lemonia, son frère, a fait (cette tombe). »

Un citoyen, ciuis, possède un nom, nomen, qu'il lègue à ses enfants, filii, et même à ses esclaves, serui ou ses affranchis, liberti.

C'est la transmission de ce nom qui fixe la notion de « familia ».

Scène de recensement , bas-relief de 100 av. JC, Musée du Louvre

C’est lors du recensement annuel que le pater familias déclare ce qu’il possède : ses biens, sa « familia » (enfants, épouse, esclaves, affranchis).

un citoyen a un praenomen, un cognomen, un nomen.

Secunda pars : Le pouvoir d'un pater familias

Extrait de l' Heauntontimoroumenos (Térence)

Deux vieux citoyens, Chrémès et Ménédème discutent de leurs enfants…

MÉNÉDÈME
Filium unicum adulescentulum habeo. Ah! qu'est-ce que je dis, j'ai un fils moi? Non,Chrémès, J'en avais un ; mais aujourd'hui, l'ai-je encore ou non? je l'ignore.
CHRÉMÈS
Qu'est-ce que tu veux dire ?
MÉNÉDÈME
Je vais tout te dire. Il y a ici une vieille femme venue de Corinthe, qui est très pauvre. Eius filiam ille amare coepit perdite , au point de la traiter déjà comme sa femme, tout cela à mon insu. Dès que j'en fus instruit, au lieu de le persuader par la douceur et de traiter ce jeune coeur malade comme il aurait fallu, j'eus recours à la violence et aux procédés habituels des pères. Tous les jours je lui faisais des reproches : « Ah çà ! crois-tu pouvoir longtemps continuer une telle vie, du vivant de ton père ? Crois-tu pouvoir mettre ta maîtresse presque sur le pied d'une épouse? Erras, si id credis, et me ignoras, Clinia.. Je veux bien qu'on t'appelle mon fils, tant que tu te conduiras comme tu le dois ; sinon, j'aurai vite fait de trouver ce que je dois faire à ton égard ! Oui, tout cela ne vient que de trop de temps libre ! Moi,à ton âge, je ne songeais pas à l'amour. Me voyant pauvre, je quittai ce pays pour aller en Asie, et là, dans le métier des armes, je trouvai à la fois honneur et fortune. » Enfin les choses en vinrent au point que mon jeune homme à force d'entendre les mêmes reproches et de se voir traiter durement, ne supporta plus mon discours. Il pensa que l'âge et la sagesse me faisaient voir plus clair et mieux comprendre ses intérêts que lui-même. Il s'en est allé en Asie, Chrémès, pour s'enrôler au service du roi.

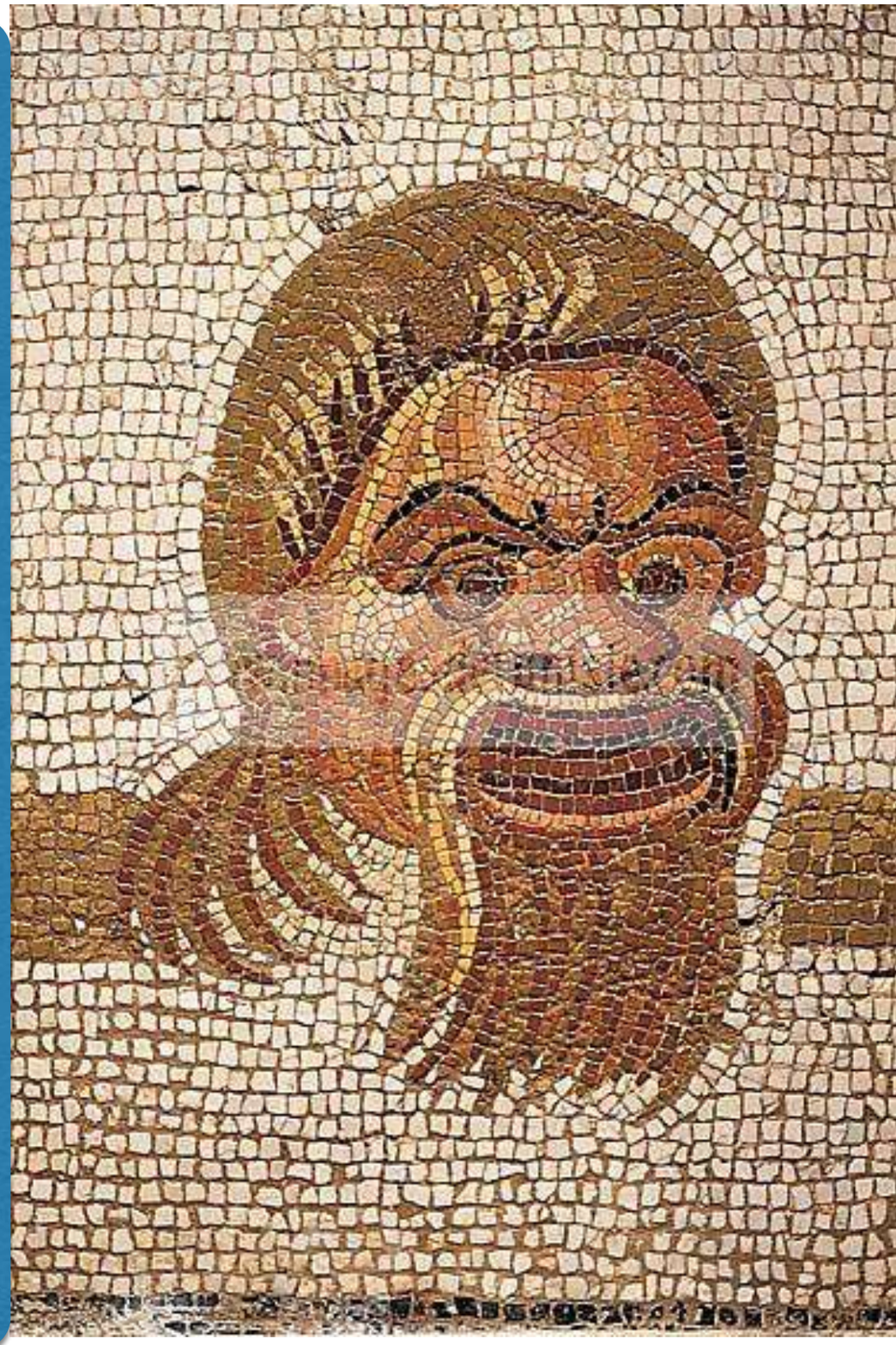

Deux vieux citoyens, Chrémès et Ménédème (Menedemus en latin) discutent de leurs enfants…

MÉNÉDÈME
Filium unicum adulescentulum habeo. Ah! qu'est-ce que je dis, j'ai un fils moi? Non,Chrémès, J'en avais un ; mais aujourd'hui, l'ai-je encore ou non? je l'ignore.
CHRÉMÈS
Qu'est-ce que tu veux dire ?
MÉNÉDÈME
Je vais tout te dire. Il y a ici une vieille femme venue de Corinthe, qui est très pauvre. Eius filiam ille amare coepit perdite , au point de la traiter déjà comme sa femme, tout cela à mon insu. Dès que j'en fus instruit, au lieu de le persuader par la douceur et de traiter ce jeune coeur malade comme il aurait fallu, j'eus recours à la violence et aux procédés habituels des pères. Tous les jours je lui faisais des reproches : « Ah çà ! crois-tu pouvoir longtemps continuer une telle vie, du vivant de ton père ? Crois-tu pouvoir mettre ta maîtresse presque sur le pied d'une épouse? Erras, si id credis, et me ignoras, Clinia.. Je veux bien qu'on t'appelle mon fils, tant que tu te conduiras comme tu le dois ; sinon, j'aurai vite fait de trouver ce que je dois faire à ton égard ! Oui, tout cela ne vient que de trop de temps libre ! Moi,à ton âge, je ne songeais pas à l'amour. Me voyant pauvre, je quittai ce pays pour aller en Asie, et là, dans le métier des armes, je trouvai à la fois honneur et fortune. » Enfin les choses en vinrent au point que mon jeune homme à force d'entendre les mêmes reproches et de se voir traiter durement, ne supporta plus mon discours. Il pensa que l'âge et la sagesse me faisaient voir plus clair et mieux comprendre ses intérêts que lui-même. Il s'en est allé en Asie, Chrémès, pour s'enrôler au service du roi.

Extrait de l' Heauntontimoroumenos (Térence)

Quis est pater iratus ?

Quis est filius amator ?

Quem amat Clinia ?

Quem filium Menedemus habet ?

Quem patrem Clinia habet ?

Tertia pars : De coniubiis.

I. Comment dit-on "se marier" en latin ?
Pour une femme : "femina nubit" (de nubo, is, ere, bui, putm : se marier). Cela signifie littéralement que "la femme prend le voile" (voile utilisé lors de la cérémonie). "Nuptus" a donné "nuptial".
Pour un homme : "uir feminam uxorem ducit", littéralement, "l'homme fait d'une femme son épouse".
II. Statut de la mariée.
Il a évolué au cours des siècles. Le mariage n'est reconnu par la société qu'entre deux citoyens. Il a d'abord été décidé par les parents des mariés. Le premier mariage avait lieu autour de douze ans pour les filles et quatorze ans pour les garçons. On parlait de mariage cum manu (de manus, us, f. : main), c'est-à-dire que l'homme avait pouvoir de vie et de mort sur sa femme. La mère n'a aucun droit sur ses enfants. A la naissance, c'est le père qui décide si le couple va garder l'enfant. S'il le reconnaît (s'il l'accepte), il le soulève du sol. Sinon, il "l'expose", c'est-à-dire qu'il le dépose près d'un temple, en pleine rue. Soit l'enfant est adopté par un couple, soit il est laissé à la mort.
III. Les types de mariage :
1. Avant la République : la confarreatio : partage d'un gâteau d'épeautre ou "far" en présence du grand pontife.
2. Fin de la république : la coemptio (de emo, is, ere, emi, emptum : acheter) : achat de la jeune fille par le mari contre une pièce d'or symbolique.
3. Sous l'empire : mariage per usum (de usus, us, m. : l'usage, l'utilité) : le mariage est déclaré suite à la cohabitation de l'homme et de la femme pendant un an.
IV. Le cérémonial :
1. Le mariage est placé sous la protection de Junon.
2. La veille du mariage : la puella abandonne la toge prétexte (toge des enfants et jeunes adolescents) et offre ses poupées aux dieux lares de sa maison. Elle est vêtue d'une tunique blanche, d'une large ceinture, porte une coiffure à six tresses, et un grand voile orangé, le flammeum.
3. Le matin du mariage: sacrifice aux dieux du foyer. Une femme, la pronuba, joint les mains des époux.
4. Au crépuscule : On donne un dîner solennel. Puis il y a un Simulacre d'enlèvement (en référence à l'épisode des Sabines), où l'époux enlève son épouse, jusquà son atrium , où elle rentre, portée par lui (dans ses bras). C'est

DMS
CLODIAE SE
CVNDAE CONIV
GI DULCISSIMAE ET BENE
MERENTI QVAE VIXIT AN
XXV MEN X DIEB XIIII IN
CONIVUGIO MECVM FVIT SI
NE QVERELLA AN VII M IIII
DIEB XVIII L CAELIVS FLO
RENTINVS
(CENTVRIO) COH(ORTIS) X
VRB(ANAE) POSVIT
NAT(A) MAMERTINO ET
RVFO COS PRI NON
AVG DEF XV KAL IVL APRO
ET MAXIMO
COSS

AE 1901, 140

Tertia pars : De coniubiis.

Consacré aux dieux mânes. A Clodia Secunda, mon épouse si tendre qui mérite bien ma reconnaissance, qui a vécu vingt-cinq ans, dix mois et quatorze jours, qui a passé avec moi sans une dispute une vie conjugale de sept ans, quatre mois et dix-huit jours. Moi, Lucius Caelius Florentinus, centurion de la dixième cohorte « Urbana », j'ai fait élever ce tombeau. Elle était née sous le consulat Mamertinus et de Rufus, la veille des nones d'août (4 août 182) ; elle est décédée le quinzième jour des calendes de juillet, sous le consulat d'Aper et de Maximus (17 juin 207).

Quis est femina ? Quis maritus est ? Quid est nomen/praenomen/cognomen mariti/uxoris ?

Quem feminam amabat uir ? Quem uirum femina amabat ? Quod nomen/praenomen/cognomen/ nomen femina/maritus habet ?

Quarta pars : Le loup dans la bergerie ?

Lysimaque rend service à un ami, Démiphon, qui est amoureux d'une femme et qu'il veut cacher à son épouse. Démiphon confiant la jeune fille pour quelques temps à Lysimaque… Lysimaque accepte de l'accueillir, se disant que sa propre épouse est à la campagne pour quelques jours… mais elle revient plus tôt ! Lysimaque doit maintenant affronter le regard interrogateur de son épouse, Dorippe, qui se demande ce que cette jeune fille peut bien faire chez eux ! Et Dorippe compte bien demander des comptes à son mari Lysimaque, qui par amitié pour son ami ne peut dire la vérité…
(extrait du Mercator, de Plaute)

DORIPPE (sans voir Lysimaque)
Y a-t-il une femme plus malheureuse que moi !... il n'y en a jamais eu, et non, il n'y en aura jamais.
Être mariée à un homme de cette espèce ! quel sort affreux !
Et voilà ! Allez, mettez-vous, avec tous vos biens, sous la tutelle d'un mari !
Voilà l'homme à qui j'ai apporté dix talents en dot; et tout ça… pour supporter une telle insulte !
LYSIMAQUE (à part)
Par Hercule, je suis perdu ! ma femme est revenue de la campagne :
elle a vu, sans doute, la jeune fille sous notre toit.
Mais je ne peux pas entendre d'ici ce qu'elle dit. Approchons.
DORIPPE
Quel malheur s'abat sur moi !
LYSIMAQUE (à part)
C'est plutôt sur moi qu'il va s'abattre…
DORIPPE
Je suis perdue !
LYSIMAQUE (à part)
C'est moi, par Hercule, qui vais mourir ! Elle l'a vue. Que tous les dieux t'exterminent, Démiphon !
DORIPPE
Par Pollux, Ah ! C'est donc pour ça, que mon mari n'a pas voulu venir à la campagne?
LYSIMAQUE (à part)
Que faire à présent? je n'ai qu'à m'approcher d'elle pour lui parler. (Haut.)
Le mari souhaite le bonjour à sa femme. (Elle le lrepousse)
Eh bien ! Les gens de la ville prennent des habitudes très rustiques !
DORIPPE
Ils agissent plus honnêtement que ceux qui ne le deviennent pas.
LYSIMAQUE
Est-ce qu'on est impoli à la campagne?
DORIPPE
Par Castor ! beaucoup moins qu'à la ville, et l'on s'y fait beaucoup moins de mauvaises affaires.
LYSIMAQUE
En quoi les gens de la ville se sont-ils montrés impolis ? dis-moi. Je veux le savoir, par Hercule !
DORIPPE
Toi, tu veux m'embrouiller l'esprit… A qui appartient la femme qui est là dedans?

LYSIMAQUE
Bon… tu l'as vue?
DORIPPE
Oui.
LYSIMAQUE.
Tu veux savoir à qui elle est ?
DORIPPE
Je le saurai, d'une manière ou d'une autre.
LYSIMAQUE
Tu veux donc que je te dise à qui elle est? C'est... c'est .. Par Pollux, malheur…
A l'aide ! je ne sais pas quoi dire.
DORIPPE
Te voilà silencieux?
LYSIMAQUE
Jamais personne ne l'a été davantage.
DORIPPE
Bon ! parle donc.
LYSIMAQUE
Eh Oh ! Tu me laisses le faire ?
DORIPPE
Et bien oui, tu le vois bien.
LYSIMAQUE
Je n'y arrive pas ! Tu ne me laisses pas respirer ! tu m'interroges comme un criminel.
DORIPPE
Oui, oui, tu es innocent…
LYSIMAQUE
Voilà bien ce que l'on peut affirmer avec assurance !
DORIPPE
Alors parle.
LYSIMAQUE
Oui, oui, Je vais parler.
DORIPPE
Tu as beau jouer, tu parleras.
LYSIMAQUE
C'est... Veux-tu que je te dise aussi son nom?
DORIPPE
Ce n'est pas la peine de jouer. La preuve est faite de la faute.
LYSIMAQUE
Quoi ? Quelle faute? Cette femme est...
DORIPPE
Qu'est-elle?
LYSIMAQUE
Elle est...
DORIPPE
Allez ! Allez !
LYSIMAQUE
Se je pouvais l'éviter, je ne dirais rien…
DORIPPE
Tu ne sais pas qui elle est?
LYSIMAQUE : Si, je le sais... On m'a demandé de… la garder dans une affaire judiciaire.

Quarta pars : Le loup dans la bergerie ?

Texte à trous : voir addendum primum

LYSIMACHUS
iubet salvere (…) vir uxorem suam.
Urbani fiunt rustici?
DORIPPA
Pudicius faciunt illi quam qui non fiunt rustici.
LYSIMACHUS
Num quid delinquunt rustici?
DORIPPA
Ecastor, minus
quam urbani, et multo minus mali quaerunt sibi.
LYSIMACHUS
Quid autem urbani deliquerunt? dic mihi,
cupio, hercle, scire.

Retrait nominatifs

LYSIMACH…
iubet salvere (…) vir uxorem suam.
Urban… fiunt rustic…?
DORIPP…
Pudicius faciunt ill… quam qu… non fiunt rustic…
LYSIMACH…
Num quid delinquunt rustic…?
DORIPP…
Ecastor, minus
quam urban…, et multo minus mali quaerunt sibi.
LYSIMACH…
Quid autem urban… deliquerunt? dic mihi,
cupio, hercle, scire.

Retrait désinences personelles pe

LYSIMACH…
iube… salvere (…) vir uxorem suam.
Urban… fi… rustic…?
DORIPP…
Pudicius faciu… ill… quam qu… non fiu… rustic…
LYSIMACH…
Num quid delinqu… rustic…?
DORIPP…
Ecastor, minus
quam urban…, et multo minus mali quaer… sibi.
LYSIMACH…
Quid autem urban… deliqueru… ? dic mihi,
cupi…, hercle, scire.

Retrait lexique des verbes

LYSIMACH…
….. …… (…) vir uxorem suam.
Urban… ….. rustic…?
DORIPP…
Pudicius ……. ill… quam qu… non …… rustic…
LYSIMACH…
Num quid …… rustic…?
DORIPP…
Ecastor, minus
quam urban…, et multo minus mali ……. sibi.
LYSIMACH…
Quid autem urban… ……. ? …… mihi,
……., hercle, scire.

Quarta pars : Le loup dans la bergerie ?

LYSIMAQUE (à part)
Que faire à présent? je n'ai qu'à m'approcher d'elle pour lui parler. (Haut.)
Le mari souhaite le bonjour à sa femme. (Elle le lrepousse)
Eh bien ! Les gens de la ville prennent des habitudes très rustiques !
DORIPPE
Ils agissent plus honnêtement que ceux qui ne le deviennent pas.
LYSIMAQUE
Est-ce qu'on est impoli à la campagne?
DORIPPE
Par Castor ! beaucoup moins qu'à la ville, et l'on s'y fait beaucoup moins de mauvaises affaires.
LYSIMAQUE
En quoi les gens de la ville se sont-ils montrés impolis ? dis-moi. Je veux le savoir, par Hercule !
DORIPPE
Toi, tu veux m'embrouiller l'esprit… A qui appartient la femme qui est là dedans?

LYSIMACHUS
iubet salvere (…) vir uxorem suam.
Urbani fiunt rustici?
DORIPPA
Pudicius faciunt illi quam qui non fiunt rustici.
LYSIMACHUS
Num quid delinquunt rustici?
DORIPPA
Ecastor, minus
quam urbani, et multo minus mali quaerunt sibi.
LYSIMACHUS
Quid autem urbani deliquerunt? dic mihi, cupio, hercle, scire.

Quis est uxor ? Quis est maritus ?

Quem maritum habet uxor ? Quem uxorem habet uir ?

Lysimacho, qui homines deliquunt ? Dorippae, qui homines deliquunt ?

Quos homines non amat Lysimachus ? Quos homines non amat Lysimachus ?

Lysimacho, quid agit rusticus ?

Quinta pars : De seruis

Collier d'esclave aantique, trouvé dans les Thermes de Diclétien.

Fugi, tene me, cum revocuveris me domino meo, accipis solidum.

1. Comment devient-on esclave ?
A. Par la naissance : si une femme est une esclave, son enfant le sera aussi (peu importe le père). Souvent, le maître d'une femme esclave lui fait des enfants : son fils restera un esclave.
B. A cause des dettes : on peut devenir l'esclave de son débiteur, c'est-à-dire à la personne à qui l'on doit de l'argent.
C. Les enfants exposés sont ramassés par des marchands d'esclave.
D. Les prisonniers de guerre et les prisonniers des pirates sont revendus aux marchands d'esclave.

2. Statut de l'esclave:
A. Un esclave est appelé de différentes manières :
res : une "chose", par opposition à "être humain"
mancipium : de "manus" (main) et (capere : attraper). Le maître a la manus :sur son esclave : il peut le tuer, le torturer, lui faire des enfants, le vendre, le louer.
B. Les esclaves peuvent se marier entre eux : ce mariage s'appelle le contubernium.
C. Ils ont le droit d'amasser un "pécule", une somme d'argent que lui donne régulièrement son maître. Mais cette somme d'argent pourra être seulement utilisée pour racheter sa liberté à son maître... qui finira donc par récupérer son argent.
D. Il existe des marchés aux esclaves partout à Rome, et sur l'île de Délos.

3. Métiers.
A. Les esclaves sont spécialisés dans certains métiers, selon leur nationalité.
Les Grecs : tous métiers en rapport avec les connaissances et le savoir (pédagogues, professeurs, chefs de chantier, architectes, savants divers...). Ils peuvent être banquiers. Seuls des esclaves peuvent être banquiers car on ne peut torturer que des esclaves. Ce la a rapidement réglé tout problème de détournement.
Les Germains, les Thraces, les Gaulois : travaux physiques (gladiateurs, travaux publics...)
Les Egyptiennes et les Grecques : nourrices.
B. Il existe deux types d'esclave
Esclaves publics : travaux publics, fonctions administratives, mines, carrières.
Esclaves privés : ils travaillent dans les familia rustica où ils sont un personnel agricole, vivant dans des ergastules, sorte d'étables où ils sont attachés avec des chaînes. On baisse leur alimentation en hiver, car on travaille moins en hiver. C'est la pire situation pour un esclave.
Ils peuvent travailler dans les familia urbana : ils travaillent en ville. c'est une situation plus confortable que dans la familia rustica : Soins domestiques, intendants, trésoriers, professeurs, architectes, ingénieurs...

4. Vers la liberté.
Une procédure, la manumissio, permet à l'esclave de devenir un affranchi (en latin : libertus), qui pourra avoir un enfant "ingenuus", c'est-à-dire pouvant devenir citoyen. Lui-même ne sera jamais un citoyen. Il existe différents types d' affranchissement:
per testamentum : le maître libère ses esclaves en ne les léguant pas à ses enfants.
per censum : Tous les quatre ans, un magistrat va chez les particuliers afin qu'ils déclarent leurs possessions. Pour libérer un esclave, le maître ne le déclare pas : l'esclave ne fait plus partie de ses "choses", il est libre.
per uindictam : il s'agit d'une cérémonie durant laquelle le maître frappe son esclave avec une baguette pour symboliser son affranchissement.

Sexta pars : les eslcaves au travail

150 ap JC, Tunis, Musée du Bardo

Bas-relief, Trier, 200 av JC.

Quid agunt serui ?

Vocabulaire

Noms
Seruus, i, m : esclave
Magister, tri, m : le professeur
Discipulus, i, m : l'élève
Capsa,ae, f : le « cartable »
pomum, i, n : le fruit
terra,ae, f : la terre

Verbe
Lego, is, ere : cueillir
Laboro, as, are : travailler
doceo, es, ere : instruire, enseigner
video, es, ere : voir
Audio, is, ire : entendre

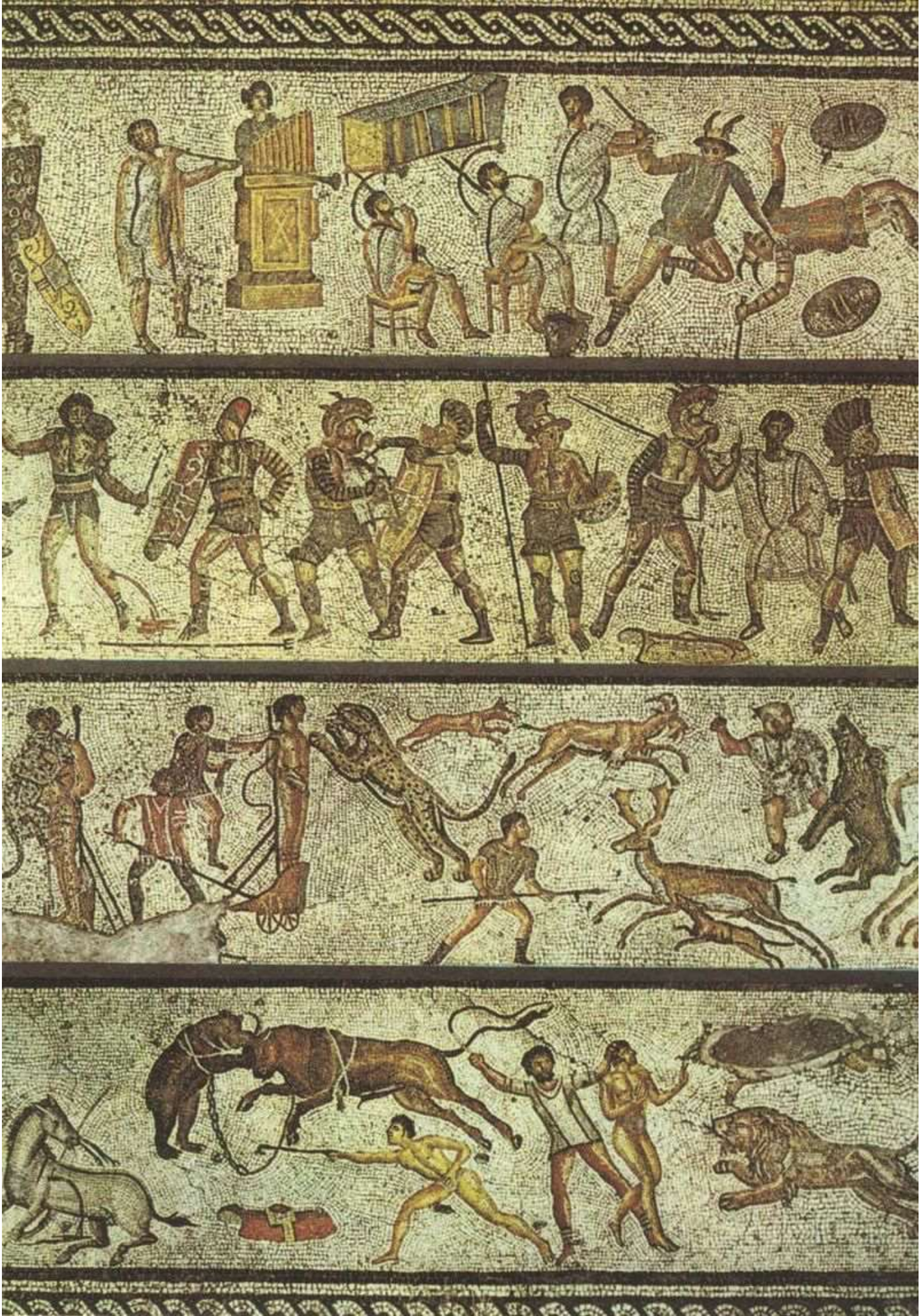

Vocabulaire

Noms
Seruus, i, m : esclave
hasta, ae, f : la lance
scutum, i, n : le bouclier
galea, ae, f : le casque
Bestia, ae, f : l'animal
Ursus, i, m : l'ours
Gladiator, is, m : le gladiateur (attention : formes bleues et rouges : gladiator, au singulier, gladiatores, au pluriel.)

Verbe
pugno, as, are : combattre
habeo,es, ere : avoir
Neco, as, are : tuer
cano, is, ere : jouer de la musique/chanter

Mosaïque de l'amphithéâtre de Zliten, IIème siècle ap JC. musée de Tripoli

Septima pars : esclaves et professeurs…

Lydus, esclave pédagogue et professeur, s'entretient avec Mnesolichus des problèmes que connaît son élève, Pistoclerus, fils de Philoxenus… (extrait du Bacchis de Plaute)

LYDUS.

Non, hors de question; je refuse, tant que je vivrai, qu'il se prenne cette mauvaise pente. Mais toi, défenseur empressé d'un fils corrompu, est-ce ainsi qu'on t'a élevé dans ta jeunesse ? Je suis sûr qu'à vingt ans tu n'avais pas encore ou la permission de sortir sans ton pédagogue, dont tu ne t'éloignais pas d'un travers de doigt. Si tu n'étais pas arrivé à la palestre avant le point du jour, le préfet du gymnase ne t'infligeait-il pas une légère correction ? Cette peine était suivie d'une autre ; l'élève et le pédagogue avec lui encouraient le blâme général. Dans cette école on s'exerçait à lutter, à lancer le javelot, le disque, la paume, à sauter, à combattre au pugilat (…). C'était là qu'on passait son temps, et non dans l'ombre de lieux de perdition. Au retour de l'hippodrome et de la palestre, tu prenais la tunique de travail, et, assis sur un escabeau à côté de ton précepteur, tu lisais ta leçon. Et si tu manquais une syllabe, ta peau devenait plus tachetée que le manteau de ta nourrice.

PHILOXÈNE.

Les temps ont changé, Lydus.

LYDUS.

Ah ! Je ne le sais que trop bien ! Autrefois on commençait à se présenter à des élections qu'on obéissait encore à son pédagogue ! Mais aujourd'hui, voyez un marmot à peine âgé de sept ans ; si l'on a le malheur de le toucher, il casse la tête de son maître avec sa tablette. Tu vas te plaindre aux parents ? Ecoute le langage que le père tient à son fils : « Bien! AH ! je reconnais là mon sang ; c'est ainsi que tu dois repousser ce qui est injuste. » Alors On fait venir le précepteur : « Ah ! vieil imbécile, lui dit-on, garde-toi de frapper mon fils, parce qu'il a montré son énergie. » Et le précepteur s'en va, la tête enveloppée d'un linge huilé, comme une lanterne. Voilà comment on lui fait justice. De cette manière peut-il avoir quelque autorité ? c'est l'élève qui commence à battre son précepteur. (…)

PHILO XÈNE.

Bonjour, Mnésiloque; je suis charmé de te voir.

MNÉSILOQUE.

Que Les dieux te soient en aide, Philoxène.

LYDUS.

Ah ! Ca, C'est un jeune homme bien élevé ! Il traverse les mers pour soigner les intérêts de la maison ; il économise ce qu'on lui donne ; il se soumet aux volontés, à l'autorité de son père. Pistoclère et lui sont camarades d'enfance ; il n'y a pas trois ans de différence entre eux pour l'âge ; mais pour la raison, Mnésiloque est l'aîné de plus de trente ans.

PHILO XÈNE.

Esclave de théâtre assis sur un autel, vidant la bourse qu'il vient de dérober, v. 400-375 av. J.-C. Musée du Louvre.

Septima pars : esclaves et professeurs…

texte à trous (voir addendum primum)

LYDUS.

Ah ! Ca, C'est un jeune homme bien élevé ! Il traverse les mers pour soigner les intérêts de la maison ; il économise ce qu'on lui donne ; il se soumet aux volontés, à l'autorité de son père. Pistoclère et lui sont camarades d'enfance

Hic enim rite productus est in mare it,
rem familiarem curat, custodit domum,
obsequens oboediensque est mori atque imperiis patris.
hic sodalis Pistoclero iam puer puero fuit;

Retrait d' accusatifs

Retrait de nominatifs

Hic enim rite product…. …., in mare i….,
re…familiare… ……., ……..
domu…,
obsequens oboediensque …. mori atque imperi… patris
hic sodalis Pistocler…. iam ……;

Hic enim rite product… est, in mare it,
re…familiare… curat, custodit domu…,
obsequens oboediensque est mori atque imperiis patris.
hic sodalis Pistoclero iam pue… puero fuit;

Retrait lexique

Retrait des désinences personnelles

Retrait de esse

Hic enim rite product…. …., in mare i….,
re…familiare… cura…., custodi… domu…,
obsequens oboediensque …. mori atque imperi… patris
hic sodalis Pistocler…. iam pue. puer …. ;

Hic enim rite product …., in mare i….,
re…familiare… cura…., custodi… domu…,
obsequens oboediensque …. mori atque imperiis patris.
hic sodalis Pistoclero iam pue… puero …. ;

Retrait datif

Septima pars : esclaves et professeurs…

Lydus, esclave pédagogue et professeur, s'entretient avec Mnesolichus des problèmes que connaît son élève, Pistoclerus, fils de Philoxenus…
(extrait du Bacchis de Plaute)

LYDUS.

Ah ! Ca, C'est un jeune homme bien élevé ! Il traverse les mers pour soigner les intérêts de la maison ; il économise ce qu'on lui donne ; il se soumet aux volontés, à l'autorité de son père. Pistoclère et lui sont camarades d'enfance

Hic enim rite productus est, in mare it,
rem familiarem curat, custodit domum,
obsequens oboediensque est mori atque imperiis patris.
hic sodalis Pistoclero iam puer puero fuit;

Quis est paedagogus ? Quis est pater familias ? Quis est discipulus ?

Quem paedagogum habet discípulus ? (etc…)

Quid custodit bonus filius ?
Quid curat ?

Quid est magno opere filio ?

Cui Pistoclerus paret ? Cui non paret ?

Cui Pistoclerus amicus est ?

Quem amicum Pistoclerus habet ?

Quem hominem Pistoclerus audit ?

Septima pars : esclaves et professeurs (texte en version intégrale)…

LYDUS.

Non, hors de question; je refuse, tant que je vivrai, qu'il se prenne cette mauvaise pente. Mais toi, défenseur empressé d'un fils corrompu, est-ce ainsi qu'on t'a élevé dans ta jeunesse ? Je suis sûr qu'à vingt ans tu n'avais pas encore ou la permission de sortir sans ton pédagogue, dont tu ne t'éloignais pas d'un travers de doigt. Si tu n'étais pas arrivé à la palestre avant le point du jour, le préfet du gymnase ne t'infligeait-il pas une légère correction ? Cette peine était suivie d'une autre ; l'élève et le pédagogue avec lui encouraient le blâme général. Dans cette école on s'exerçait à lutter, à lancer le javelot, le disque, la paume, à sauter, à combattre au pugilat (…). C'était là qu'on passait son temps, et non dans l'ombre de lieux de perdition. Au retour de l'hippodrome et de la palestre, tu prenais la tunique de travail, et, assis sur un escabeau à côté de ton précepteur, tu lisais ta leçon. Et si tu manquais une syllabe, ta peau devenait plus tachetée que le manteau de ta nourrice.

PHILOXÈNE.

Les temps ont changé, Lydus.

LYDUS.

Ah ! Je ne le sais que trop bien ! Autrefois on commençait à se présenter à des élections qu'on obéissait encore à son pédagogue ! Mais aujourd'hui, voyez un marmot à peine âgé de sept ans ; si l'on a le malheur de le toucher, il casse la tête de son maître avec sa tablette. Tu vas te plaindre aux parents ? Ecoute le langage que le père tient à son fils : « Bien! AH ! Ca c'est le mien ; c'est ainsi que tu dois repousser ce qui est injuste. » Alors On fait venir le précepteur : « Ah ! vieil imbécile, lui dit-on, garde-toi de frapper mon fils, parce qu'il a montré son énergie. » Et le précepteur s'en va, la tête enveloppée d'un linge huilé, comme une lanterne. Voilà comment on lui fait justice. De cette manière peut-il avoir quelque autorité ? c'est l'élève qui commence à battre son précepteur.

LYD. Non sino, neque equidem illum me vivo corrumpi sinam.
sed tu, qui pro tam corrupto dicis causam filio,
eademne erat haec disciplina tibi, cum tu adulescens eras?
nego tibi hoc annis viginti fuisse primis copiae,
digitum longe a paedagogo pedem ut efferres aedibus.
ante solem exorientem nisi in palaestram veneras,
gymnasi praefecto haud mediocris poenas penderes.
id quom optigerat, hoc etiam ad malum accersebatur malum:
et discipulus et magister perhibebantur improbi.
ibi cursu luctando hasta disco pugilatu pila
saliendo sese exercebant magis quam scorto aut saviis:
ibi suam aetatem extendebant, non in latebrosis locis.
inde de hippodromo et palaestra ubi revenisses domum,
cincticulo praecinctus in sella apud magistrum adsideres
cum libro: cum legeres, si unam peccavisses syllabam,
fieret corium tam maculosum quam est nutricis pallium.